



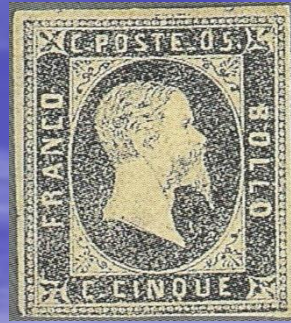
Les 4 premières émissions de Sardaigne 1851 - 1861



Union Marcophile Rhône-Alpes 2017



5 c noir



grisâtre



paire avec bord de feuille



Paire du 5 centimes: tarif à dix centimes pour les militaires

20 centimes
bleu



Bleu vif



bleu



Bord de feuille



Coin de feuille

Tarif frontalier
France-
Sardaigne:
25 centimes



P.D.



Monsieur

Union
3 copies
M. François Guille, Propriétaire
chez M. le Dr Rostan, Maire

Antibes



ARM. AFF.



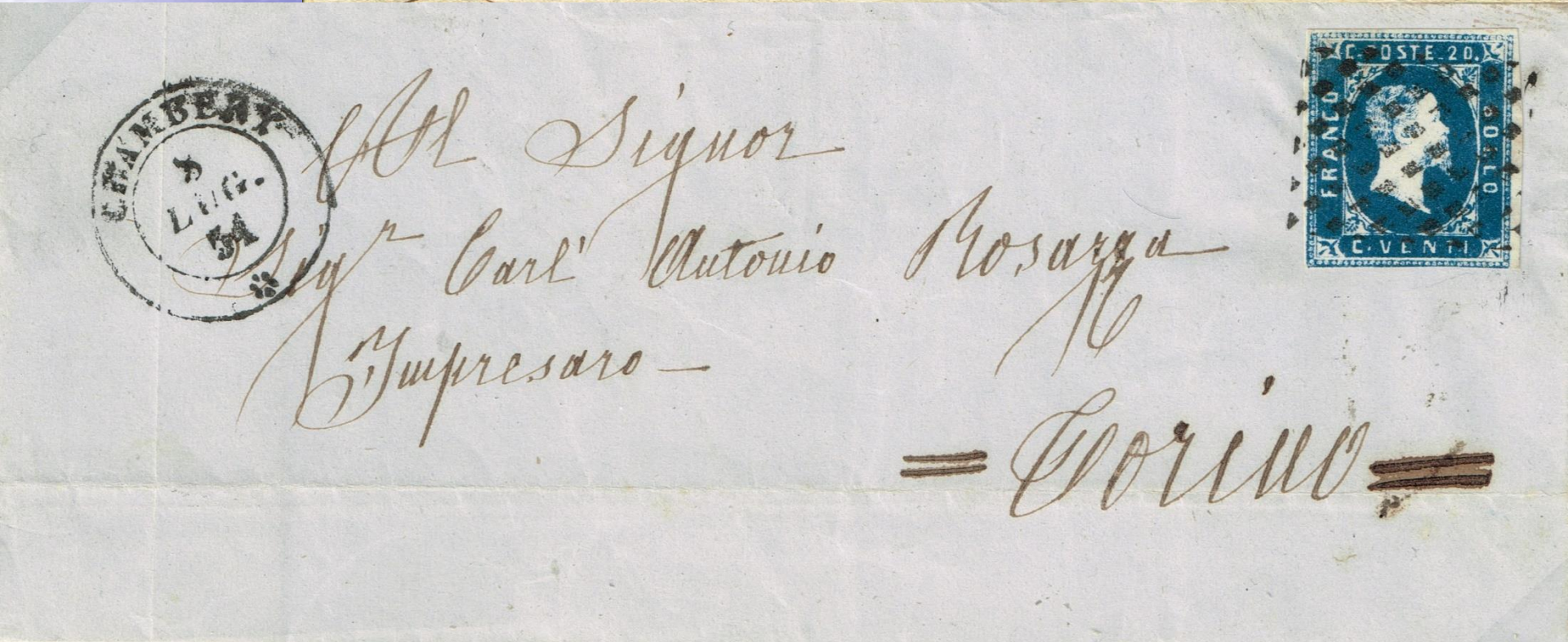
La lettre, postée à Yenne a reçu l'oblitération du bureau, mais le timbre n'a été annulé qu'au passage à Chambéry par le Nodo di Savoia ou Nœud d'Amour qui ne pouvait être apposé que par un bureau de direction



Monsieur le Syndic de la Ville de
Chamon

Annulation à la
plume de
Beaufort

Annulation
avec la grille
sarde de
Chambéry



40 centimes



lilas rose

rose carmin

rose

Lettre pour la Toscane

Oblitération bleue

P.D.: payé jusqu'à
destination



Lettre de Thonon pour Paris

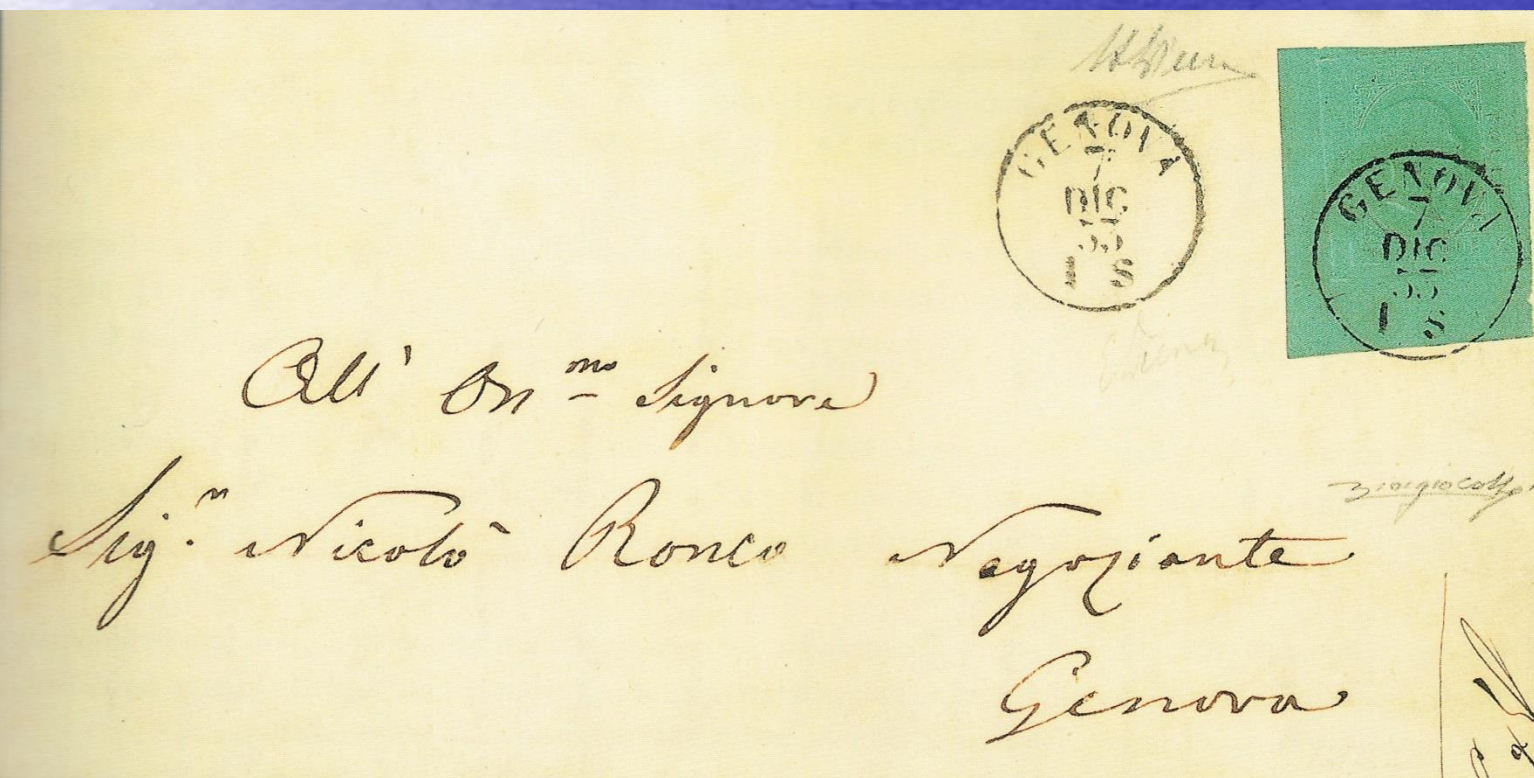
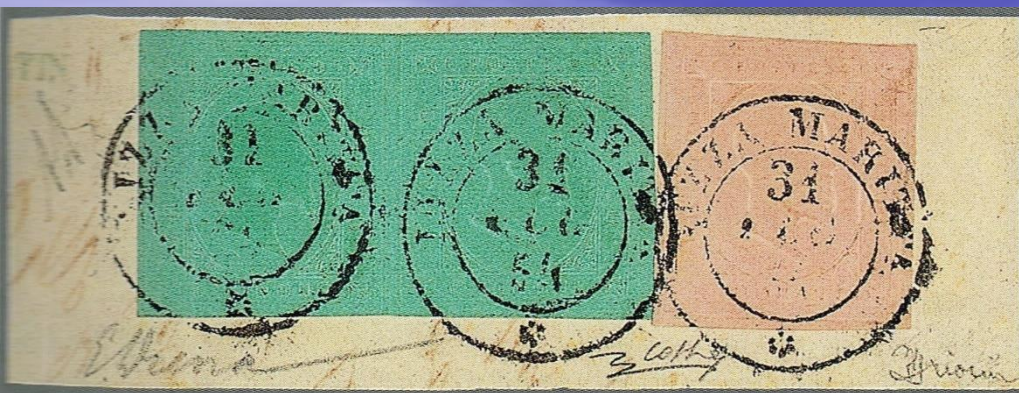


P.D. : payé jusqu'à destination

SARD. FERNEX : marque d'entrée en France, réservée aux bureaux du nord du Duché

11 octobre 1853: 2^{ème} émission

3 valeurs: 5, 20 et 40 centimes



Port local à 5
centimes de
Gênes pour
Gênes

11 octobre 1853

20 centimes bleu



Timbre à date avec rosette d'Aix-les-Bains
Tarif de la lettre simple de bureau à bureau



A Monsieur
Monsieur le Comte de Son
Lieutenant General Grand
Cordon de St Maurice &
Chevalier



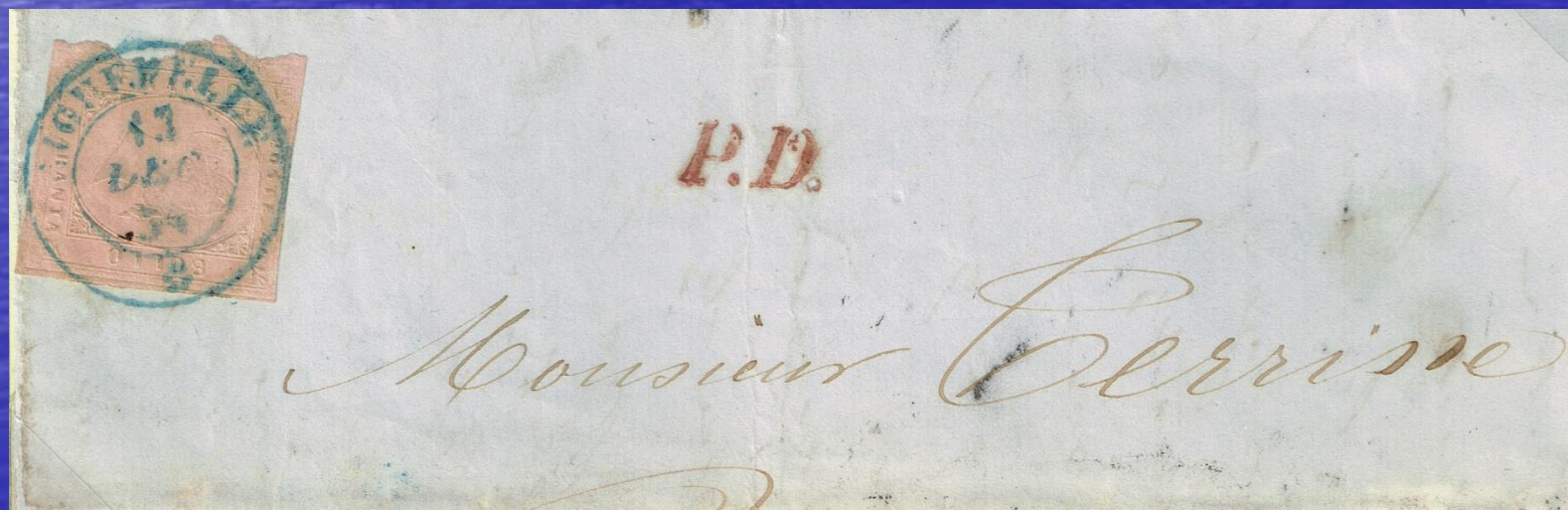
Mademoiselle,
Mademoiselle Jeanne
Marie femme Andre
Dutoit & Douy.



Affranchissement à 50 centimes pour la France

P.D Payé jusqu'à destination

SARD. FERNEX: marque d'entrée en France



Timbre à date avec rosette et timbre à date horaire



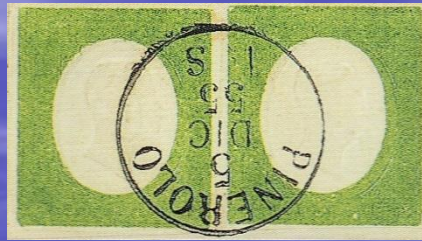
A Monsieur

Monsieur Jacques Greffier
du Tribunal,

~~L'Avocat des Pours
Pours~~

à Bonneville

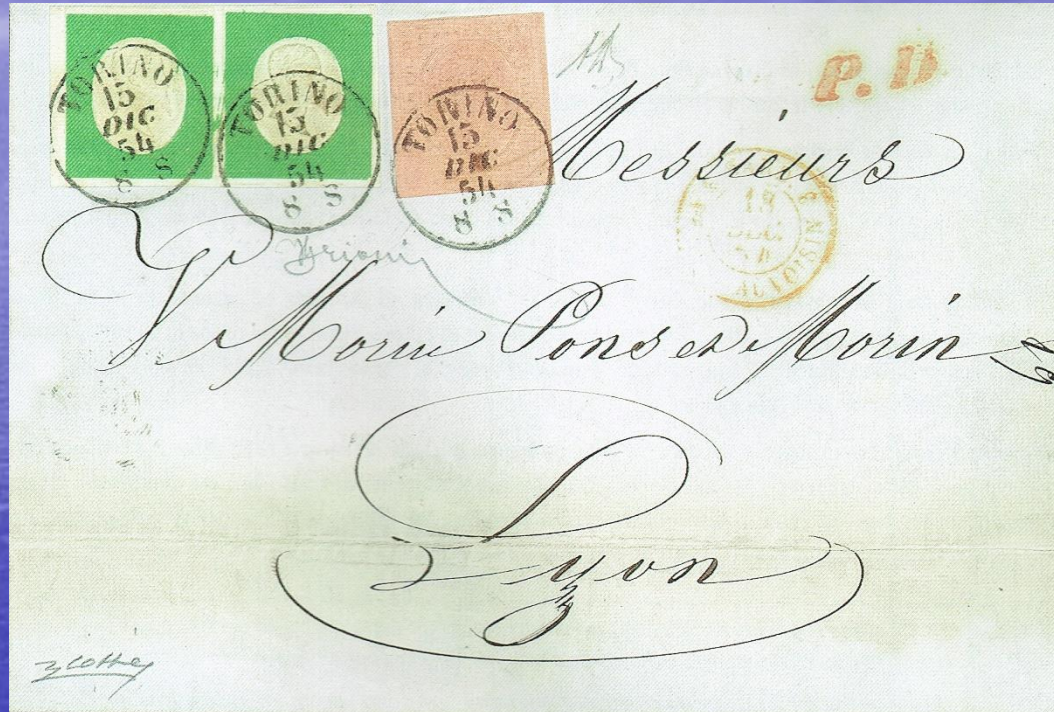
5 centimes
vert



De Nice pour
Toulouse:
50 centimes

18 avril 1854: 3^{ème} émission: 5 centimes vert, 20
centimes bleu eu 40 centimes rose

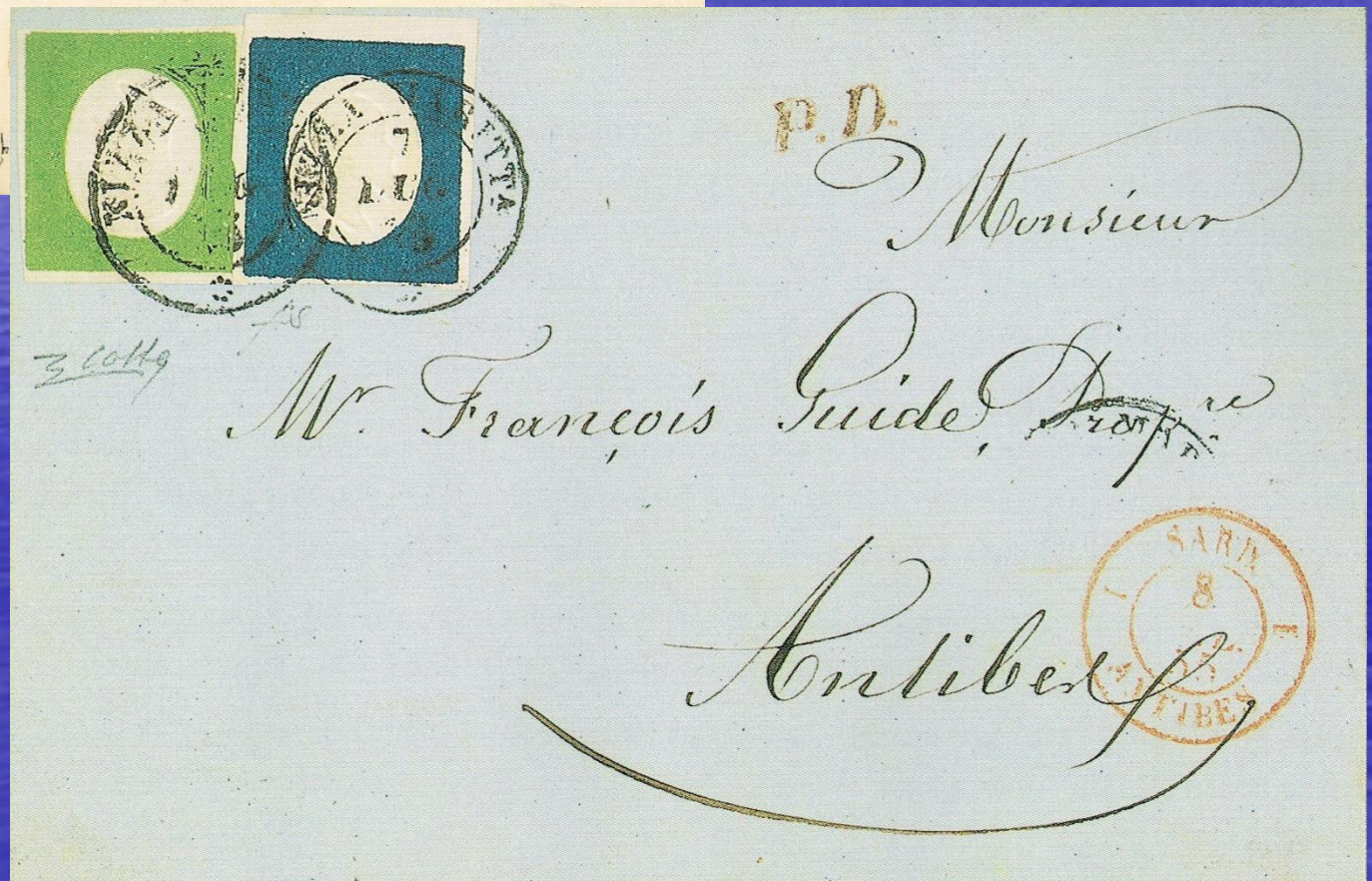
**Affranchissement mixte à 50 centimes pour la France avec
un 40 centimes de la seconde émission et une paire de 5
centimes de la troisième émission**



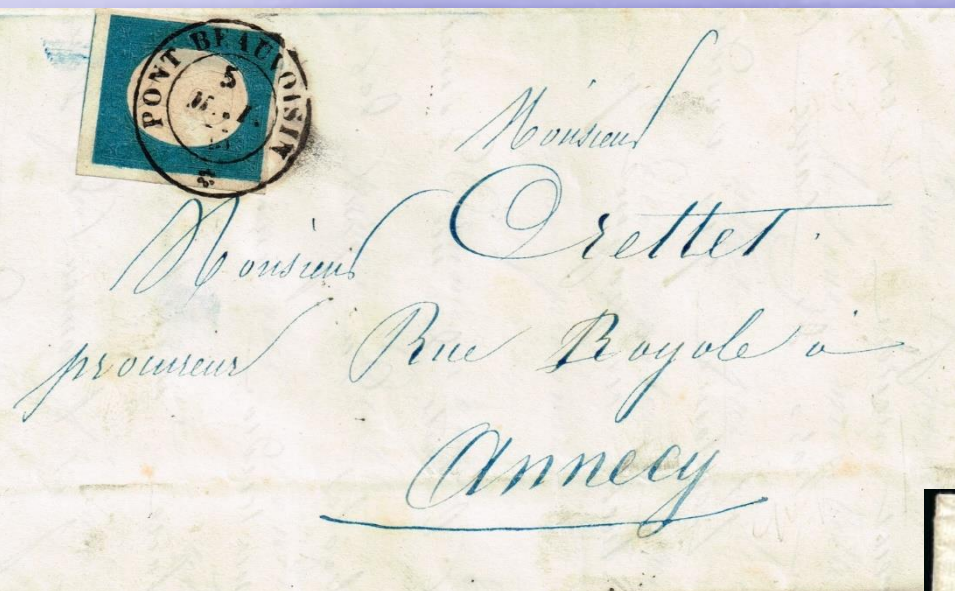
Tarif local à 5 centimes



Tarif à 25 centimes:
régime frontalier
pour la France

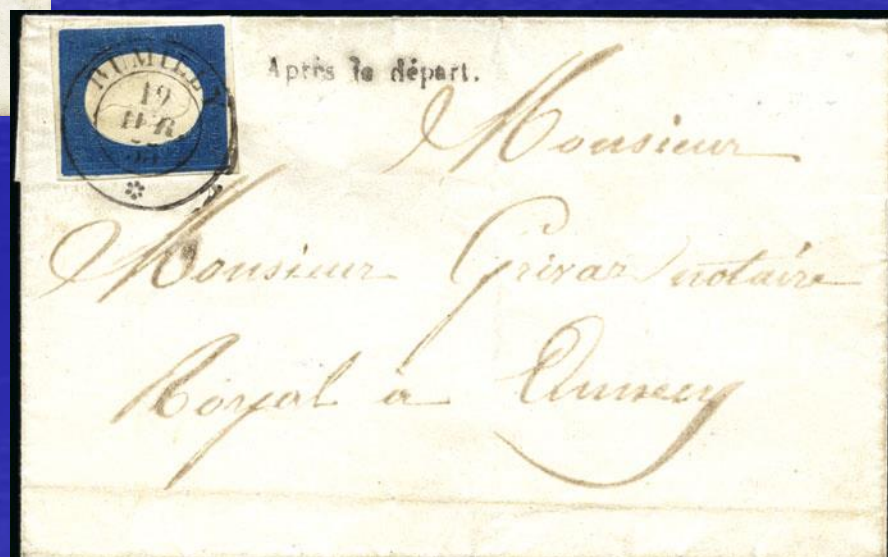


20 centimes bleu



Lettres affranchies à 20 centimes :
correspondance de bureau à bureau

**Griffe « Après le départ »
particulière à Rumilly**





Mixte: 40 centimes de la 2^e émission et paire de 20 centimes de la 3^e émission: tarif à 50 centimes pour la France,

40 centimes rose



Lettre pour la Suisse
affranchie à 40 centimes



Lettre affranchie à 50c.
Tarif insuffisant pour
une lettre double port:
2 à la plume à gauche,
la lettre est taxée à 10
décimes, sans
décompte des timbres
apposés. Marque :
TIMBRE INSUFFISANT

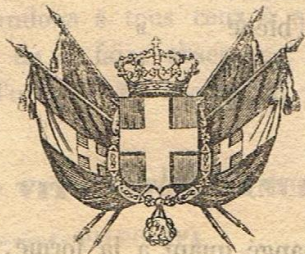


**40 centimes de 3^e émission et paire de 5 centimes
de la 4^e émission**

N.º 2346.

29 novembre 1857

4463



VICTOR EMMANUEL II

ROI DE SARDAIGNE, DE CHYPRE ET DE JÉRUSALEM ;

DUC DE SAVOIE ET DE GÈNES, ETC. ETC. ;

PRINCE DE PIÉMONT, ETC. ETC. ETC.

Vu l'art. 44 de la loi du 18 novembre 1850 sur le tarif postal ;

Vu l'art. 4^{er} des Décrets Royaux du 3 décembre 1850 et du 7 mai 1853 ;

Sur la proposition de Notre Ministre Secrétaire d'État pour les Travaux publics ;

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1.

A partir du 4^{er} janvier 1858 il y aura des timbres-poste de cinq couleurs, dont chacune représentera une valeur différente, savoir :

1855: 4^{ème} émission



La couleur verte, la valeur de	Centimes	05.
La couleur bistre	»	10.
La couleur bleue	»	20.
La couleur rouge	»	40.
La couleur orange	»	80.

Art. 2.

Rien n'est changé quant à la forme, aux dimensions et à l'empreinte des timbres-poste, qui restent telles qu'elles ont été établies par les Décrets Royaux susdits du 3 décembre 1850 et du 7 mai 1855.

Art. 3.

La vente des timbres-poste aura lieu non seulement dans tous les *Bureaux* de poste, mais aussi dans toutes les simples *Distributions*. Dans les villes où il y a une *Direction Divisionnaire*, la vente des timbres-poste pourra, pour la plus grande commodité du public, être confiée à des personnes étrangères à l'Administration des postes.

Art. 4.

Ces personnes jouiront d'une remise du cinq pour cent sur la valeur des timbres-poste vendus.

Notre Ministre des Travaux publics déterminera les règles et les précautions à suivre dans cette vente.

5 valeurs



Juin 1855



1er janvier 1858



G. redy

Commissaire

de l'Administration

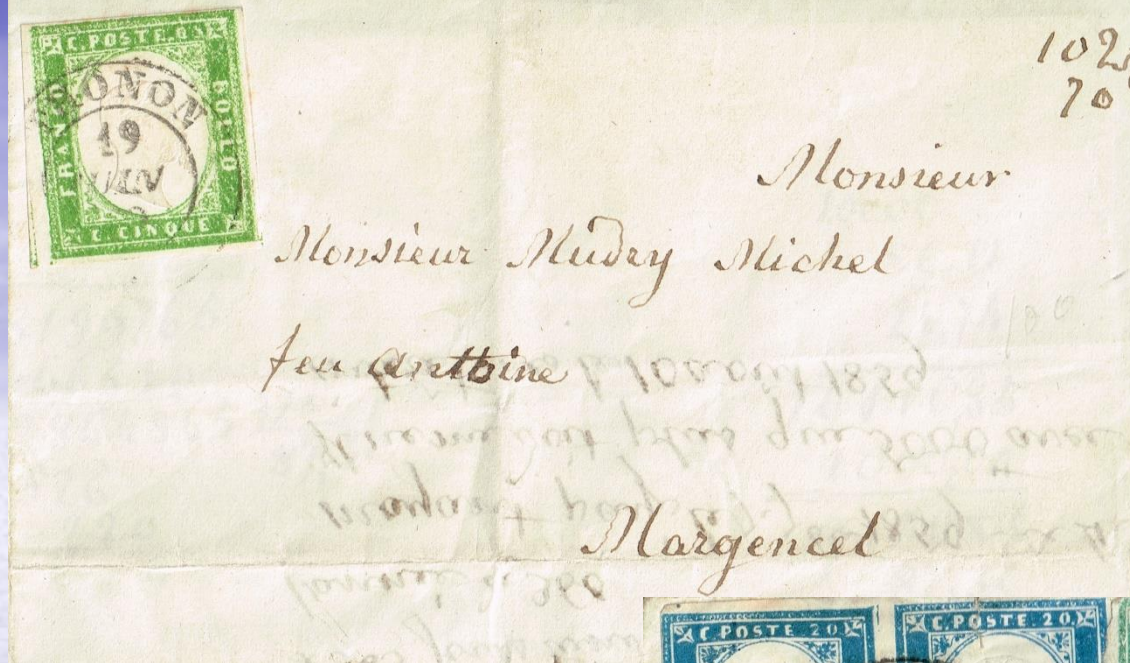
tarif à 5 centimes des imprimés – MOUTIERS 16 juillet 1858



Gregg

[Handwritten signature]

tarif à 5 centimes des imprimés – MOUTIERS 16 juillet 1858



Vert-jaune de 1859 – tarif à 5 centimes: lettre en port local

Vert de 1856



Bleu ciel de 1855

Tarif à 50 centimes pour la France

P.D., et transit par Fernex

10 et 3 dans un ovale: marque de facteur qui réexpédie le courrier



Tarif à 50 c pour la France

P.D.: payé jusqu'à destination

Entrée Sard. Pont de Beauvoisin



*Madame la
Comtesse de Chaponay alfred
au Chateau de Beaulieu
par Avise (Rhône)
Franco*



TIMBRE INSUFFISANT

Lettre taxée à 5 décimes:
double du tarif frontalier, la
valeur des timbres n'étant
pas prise en compte

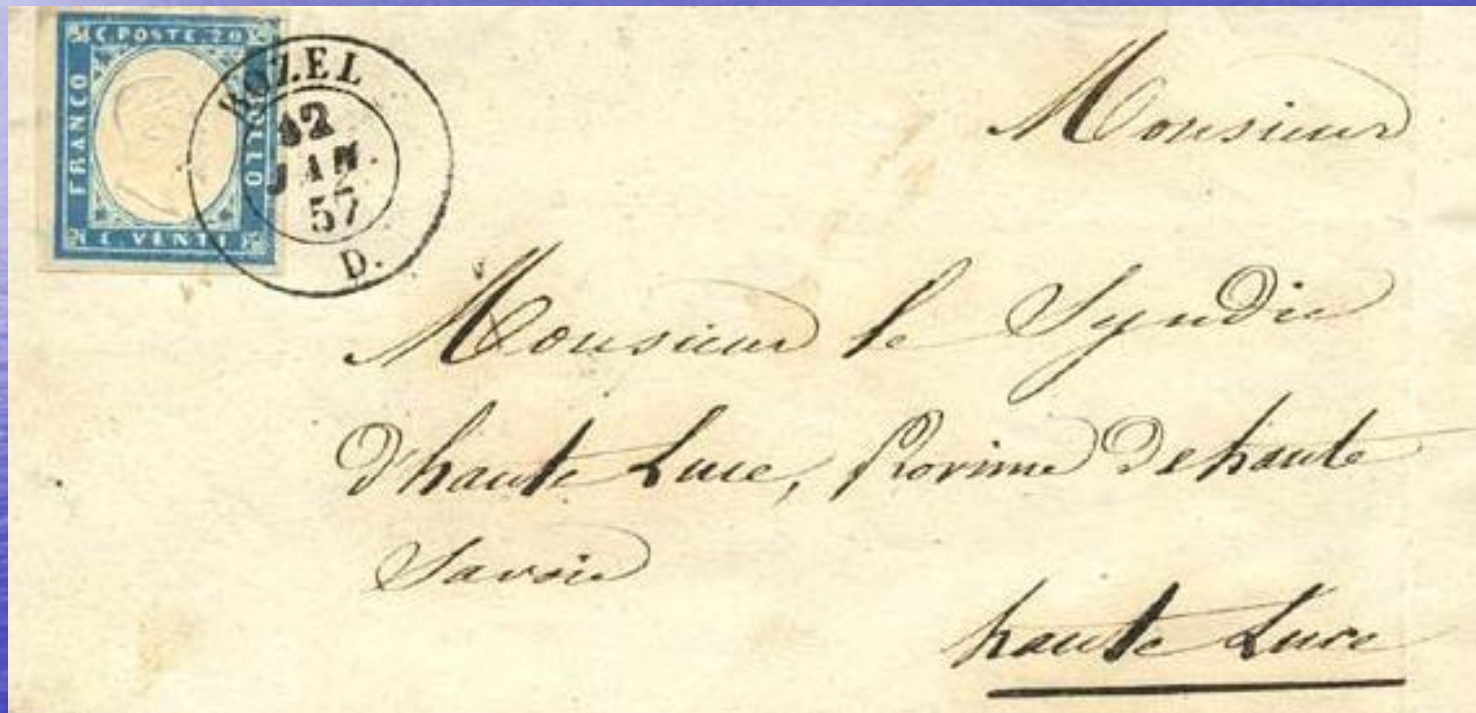
Entrée

SARD PT DE BEAUVOISIN



1855

20 centimes
bleu



Bureau mandamental de BOZEL: la rosette est remplacée par la lettre D



Ambulant de la ligne
Victor-Emmanuel et griffe de
la gare de Chambéry





1855

40 centimes
vermillon

Effigie renversée



Lettre pour
la Suisse à
80 centimes
En haut à
gauche, 14
grammes ,
soit 2 ports
P.D. : Payé
jusqu'à
Destination

Oblitération timbre à date horaire (**4 S** : 4 heures du soir) d'ANNECY

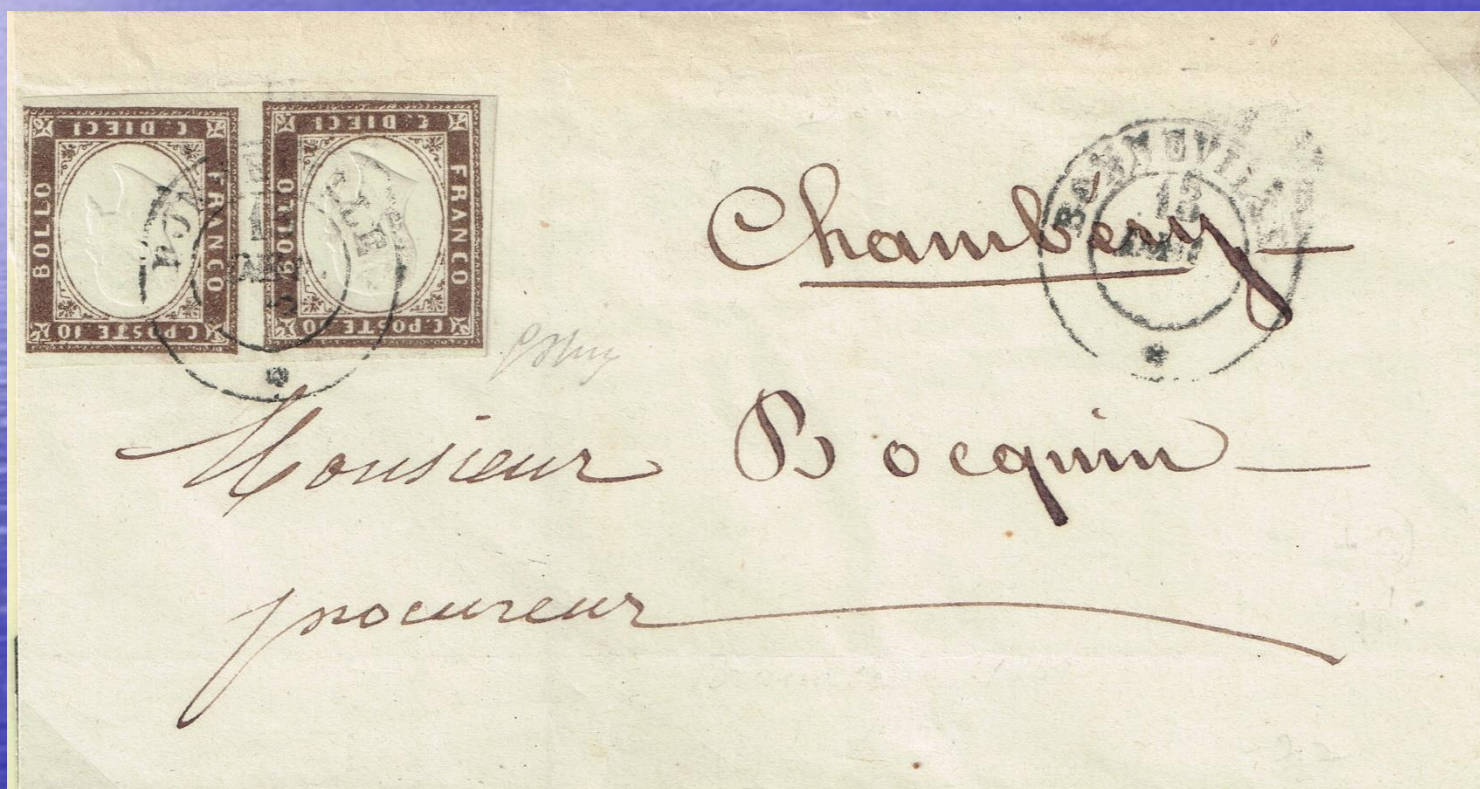
Lettre d'AIGUEBELLE pour
Rolle en Suisse
Affranchissement double
port à 80 centimes



Tarif à 50 centimes
pour la France
BONNEVILLE à Lons-
le-Saulnier

1858

10 centimes



Paire de 10 c: affranchissement de bureau à bureau



Tarif à 10 centimes pour les militaires

Lettre remise à ANNECY
le 17 avril à 9 h du
matin, arrivée le même
jour à CHAMBERY à 8 h
du soir!



1858 80 centimes orangé



Lettre chargée, double port (10 gr en haut à gauche) d'ANNECY 2 NOV 59
Entrée en France par le bureau ambulant **SARDAIGNE – SEYSSEL A.C. A**
DOPO LA PARTENZA/ Après le départ



1861

3 lire timbres-poste non utilisés en Savoie



Affranchissements mixtes pour les Royaumes ayant rejoint celui de Piémont-Sardaigne



Gouvernement provisoire de Toscane

Gouvernement provisoire de
Modène

